

Impact de l'exploitation pétrolière dans le complexe de Gamba : le pire est à venir

photo : Jean Bourgeois

Le complexe de Gamba s'étend sur 11.320 km², un très vaste territoire constitué d'une mosaïque de milieux remarquables représentatifs de la diversité biologique des zones forestières du bassin du Congo. Actuellement huit aires protégées constituent ce complexe, avec la spécificité de se trouver à la rencontre de trois éco-régions, une confrontation d'habitats qui explique la grande variété des paysages et la diversité faunique et botanique exceptionnelle de la zone.

L'historique du complexe de Gamba est intimement lié à celui de l'activité pétrolière. En 1962 parallèlement à la reconnaissance officielle des statuts d'aires protégées par l'Etat gabonais, le groupe Shell y menait les premières campagnes d'exploration aboutissant à la découverte des gisements très importants de Gamba-Ivinga, puis beaucoup plus tard de Rabi-Kounga (1985,) le plus grand gisement on-shore au sud du Sahara. L'exploitation de ces gisements fut accompagnée de la naissance et du développement de la ville de Gamba, un village de quelques dizaines de cases au début des années 1960. Aujourd'hui Gamba compte une population d'environ 8000 habitants.

Deux autres compagnies importantes ont rejoint Shell au sein du complexe, Elf-Gabon et Perenco.

Quatre décennies d'activité pétrolière ininterrompue ont engendré un bouleversement environnemental et social sur la zone, produisant des impacts directs et indirects sur le milieu naturel. La préoccupation environnementale est un concept relativement nouveau pour les compagnies pétrolières ; confrontées à des obligations et des contraintes de travail dans le respect du milieu, les techniques de travail et les moyens employés se sont considérablement améliorés.

Passé de quelques centaines d'habitants dans les années 1960 à plus de 8000 actuellement, la ville de Gamba, totalement dépendante de l'activité pétrolière, sera économiquement sinistrée lorsque l'exploitation cessera. Avec un énorme risque pour le milieu naturel si rien n'est fait d'ici là.

L'atténuation des impacts est donc devenue un objectif pour les compagnies pétrolières, mais une enquête a mis en évidence plusieurs points faibles dans la mise en place des mesures tendant à réduire les impacts (Enquête Moser):

- La prise en compte des aspects environnementaux et sociaux est déconnectée du reste de l'activité.
- Les mesures compensatoires portent sur les impacts environnementaux directs, les effets indirects et sociaux étant laissés de côté ou traités après coup et toujours trop tard.
- Les compagnies sont réticentes à financer des mesures atténuantes et compensatoires.

Les relations entretenues entre la biosphère et le sous-sol n'ont jamais fait l'objet d'une harmonisation définissant les attributions et les devoirs de chacun. Au fil des ans, trois mondes ont émergé, évoluant sans se voir : les opérateurs économiques centrés sur l'exploitation pétrolière et touristique de la région, la population locale traditionnellement résidente et les habitats naturels abritant une grande variété d'espèces végétales et animales menacées et/ou endémiques.

La position des ONG de conservation est que toute activité dans une aire protégée doit être compatible avec les objectifs généraux de gestion. L'UICN/WCPA considère entre autres

points que " l'exploration et l'extraction des ressources minérales est incompatible avec les objectifs des aires protégées appartenant aux catégories 1 à 4 de l'UICN et devraient donc être interdites par la réglementation ou tout autre moyen " (cas de Gamba).

Dans le contexte du complexe de Gamba, un nouveau paramètre à prendre en compte de façon prioritaire est celui du départ possiblement proche de ces compagnies, parvenant à la fin des réserves de matière première. Rien n'est annoncé officiellement, mais il faut tenir compte des stratégies et des politiques qui ne permettent pas toujours la transparence. La baisse de production de Rabi-Kounga et Gamba-Ivinga, l'absence de nouvelles découvertes dans la région et la diminution importante des effectifs de Shell-Gabon et de Elf-Gabon au cours des dernières années indiquent que l'après-pétrole doit être envisagé, et le plus rapidement possible pour le maintien du niveau de vie des populations de Gamba.

Le complexe d'aires protégées de Gamba n'est pas un cas unique d'implantation d'une activité pétrolière, il existe des situations similaires sur d'autres continents, et la zone tropicale humide africaine est depuis les années 70 le support d'une activité pétrolière en plein développement on-shore et off-shore. Un recensement non exhaustif portant sur l'Amérique latine identifie seize aires protégées dans

la situation de Gamba, dont quatre classées en site Ramsar et quatre en réserve de biosphère.

Certaines compagnies pétrolières ont pris position sur le problème de leur compatibilité avec les aires protégées, British Petroleum (BP) dit respecter les décisions des gouvernements, et Shell déclare respecter le concept de base des aires protégées, mais ne reconnaît pas le système de classement par catégories, tel qu'il est défini par l'UICN. Il faut avouer qu'en général les compagnies pétrolières ont du mal à reconnaître les contraintes liées aux aires protégées.

D'un pays à l'autre, et d'une compagnie pétrolière à l'autre, les techniques de travail, les risques entrepris, et la politique environnementale diffèrent, et en final les impacts directs ou indirects d'une exploitation donnée peuvent être totalement différents d'une situation à l'autre. Pour éviter cela et contraindre à un minimum d'impacts et de risques, des protocoles de travail sont mis en place avec des études d'impacts (avant travaux) qui ne sont malheureusement pas toujours respectées malgré l'obligation.

Les impacts environnementaux (contamination, pollution atmosphérique, déforestation, nuisance sonore, braconnage.....), les impacts socio-économiques (dépendance de l'exploitation pétrolière, perte de cohésion sociale, déculturation, disparition des terroirs villageois...) sont autant de phénomènes négatifs imputables à l'exploitation pétrolière. Une enquête

auprès de 28 compagnies pétrolières opérant au Pérou et en Colombie a montré que les études d'impacts se concentrent généralement sur les impacts environnementaux localisés sur le site du projet et donnent peu d'importance aux impacts indirects ou impacts cumulatifs et sociaux. Ainsi, ce qui est rarement pris en compte est l'après-exploitation, le moment où le site n'est plus rentable, où la compagnie se retire sans s'interroger sur ce que deviendront tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'exploitation, qui ont changé leurs besoins, leurs habitudes, leurs traditions, et qui se retrouvent du jour au lendemain sans plus aucune structure de vie.

Le cas de Gamba dans un contexte d'après-pétrole peut être un cas de figure dramatique lors de la cessation de l'activité pétrolière, si ne survient rapidement une prise de conscience de la part des autorités, et si aucune programmation et investissements ne sont décidés tant que les opérateurs pétroliers exploitent.

Car le départ des pétroliers, cela signifie pour l'instant, la suppression des lignes aériennes, des approvisionnements (tels que l'alimentation, les carburants, les matériaux), de l'énergie électrique fournie à 100% par la compagnie Shell, des écoles et soins de santé, ... et d'une grande partie des emplois salariés. En réalité, une sérieuse remise en question des conditions de vie pour la majorité des habitants de Gamba. C'est cette perspective qui effraie le plus les ONG

environnementales, persuadées d'un risque énorme pour le milieu une fois l'activité pétrolière stoppée : il faudra bien que, d'une manière ou d'une autre, les 8000 habitants de Gamba compensent la perte de leurs revenus. Et pour ce faire, quoi de plus simple que de prélever autour de soi ? L'intégrité de l'aire protégée serait alors bien difficile à garantir.

Les organisations internationales en collaboration avec le gouvernement gabonais et les compagnies pétrolières doivent proposer des solutions permettant de concilier l'intérêt économique de la zone et la conservation de cette zone exceptionnelle, prévoir d'ores et déjà l'après-pétrole, la remise en état des sites de production, et surtout envisager les activités de substitution pour le devenir socio-économique de cette région. Les études réalisées par le WWF sur le contexte socio-économique du complexe devraient apporter nombre d'informations utiles lors de cette réflexion.

Dans ce cadre, il est prévu dès cette année un nouveau plan de zonage qui sera suivi d'un plan d'aménagement, afin de créer deux parcs nationaux : le parc de Petit Loango et celui de Moukalaba, les deux " perles " de la région, pour leur préservation, et les espèces qu'elles hébergent. Cet objectif doit être réalisé en concertation avec toutes les parties prenantes, et en particulier les compagnies pétrolières assistées des ministères des mines, des eaux et forêts, de l'environnement et du tourisme. Le premier objectif étant

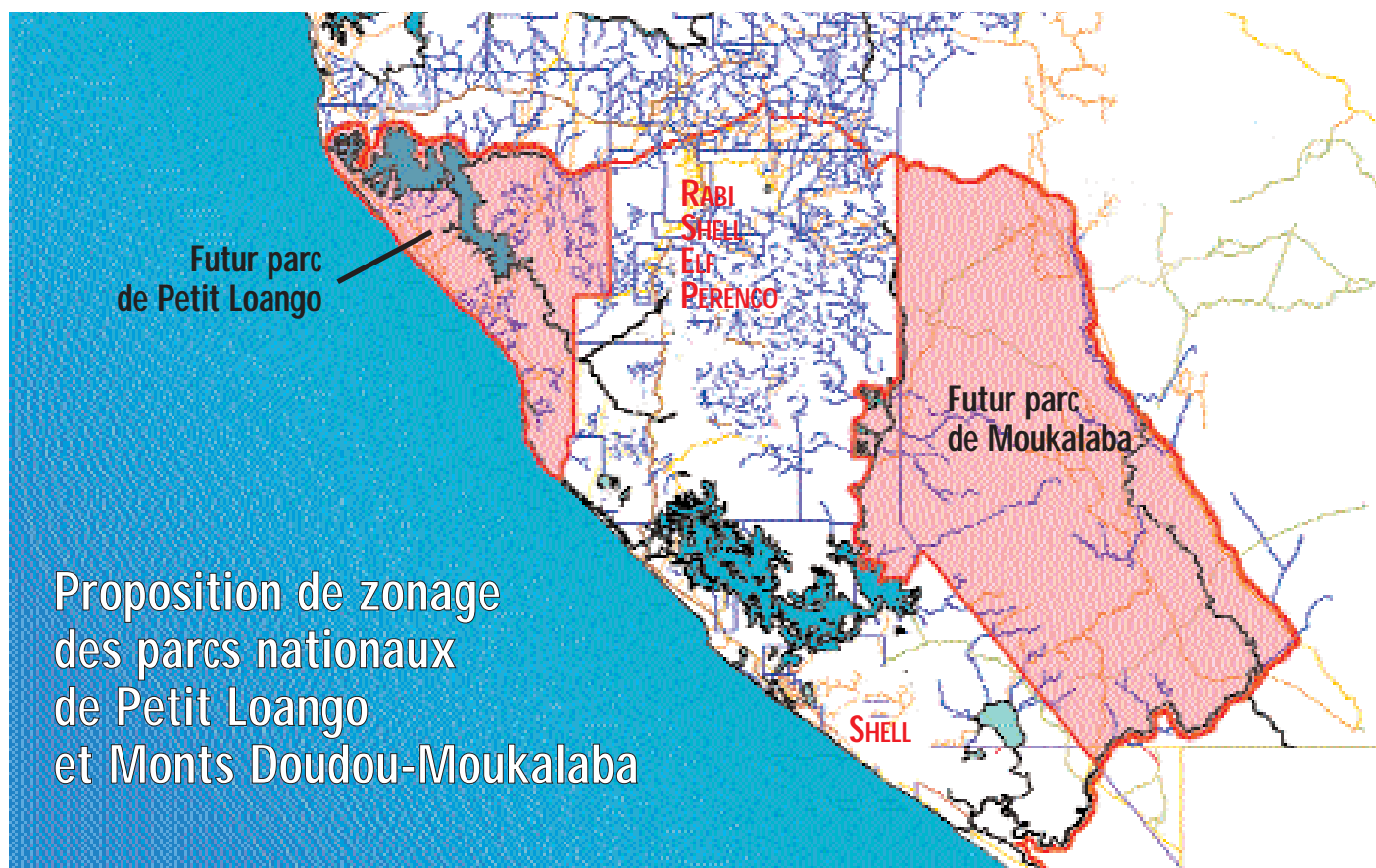




photo : Bruce Davidson

*La chasse commerciale :
une activité qui risque de toucher le complexe de Gamba
lorsque la manne pétrolière s'éloignera.*

de faire accepter la suppression du statut de concession open du futur parc national de Petit Loango.

Les compagnies pétrolières doivent attacher de plus en plus d'importance à la concertation avec les acteurs impliqués dans le projet (communautés locales, ONG....) et il est dans leur intérêt de mener cette concertation à tous les stades du projet, même si elle n'est pas imposée dans la procédure d'évaluation environnementale.

La participation à des programmes de développement durable est aussi pour la compagnie pétrolière une façon de financer les mesures atténuantes et compensatoires, mais ces projets dits de "développement durable" sont très souvent soit de trop petite envergure, soit inappropriés à la zone et aux besoins locaux.

Dans le cas du complexe d'aires protégées de Gamba, Shell a tenté un petit projet de maraîchage à Gamba, et mis en place un partenariat avec la Smithsonian Institution sur trois sites d'opération en forêt tropicale, dans

un objectif de recherche scientifique. Autant dire un cautère sur une jambe de bois.

Le groupe Shell élabore actuellement sa ligne de conduite relative à la biodiversité, le groupe reconnaissant l'importance de la biodiversité et s'engageant à travailler avec d'autres à la préservation des écosystèmes.

Pour ce faire, il ne doit pas oublier que le développement d'alternatives viables réside principalement dans la capacité à s'intégrer dans les cultures locales et le contexte économique et commercial. Le partenariat est donc primordial afin d'évaluer les besoins réels en concertation avec les populations locales et les ONG qui possèdent l'expérience du terrain.

La spécificité du complexe d'aires protégées de Gamba réside dans le choix de gestion qui doit être proposé afin d'attribuer à tous les acteurs locaux un rôle participatif d'administration et de préservation du patrimoine environnemental. Le ministère des eaux et forêts et le WWF,

assumant le rôle de conseiller technique, ne peuvent être les seuls décideurs du futur statut des aires protégées compte tenu des enjeux économiques de la région. Cette démarche se concrétise dans l'engagement d'un dialogue afin d'identifier les priorités environnementales, sociales et économiques devant faire l'objet de projets adaptés sur le terrain.

Le WWF a proposé, à l'issue de plusieurs réunions de concertation avec la chefferie locale, un projet d'écotourisme réalisé pour et par la population locale. Une association (CECOTOUR) de conservation et écotourisme a été créée en 2001 pour développer une alternative économique. Beaucoup reste à faire, mais cette initiative est la première à ouvrir la voie pour valoriser un potentiel naturel à préserver, amener les populations à se prendre en charge, et commencer à oublier une époque révolue.

JEAN BOURGAISS

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL WWF - GAMBIA
email : PGF400@shlgbgmb.simis.com